

INFORMATION PRESSE

Les inscriptions au **Prix Goût et Santé MAAF des artisans** sont ouvertes jusqu'au **30 avril 2024** sur **www.prix-gout-sante.fr**
Profitez de cette **22^{ème}** édition pour mettre en lumière vos créations !



Paris, le 12 février 2024 - Assureur historique des artisans, MAAF organise depuis 2003 au niveau national et avec le concours de CMA France le Prix Goût et Santé MAAF des artisans. Véritable label d'excellence, il valorise les talents des artisans des métiers de bouche et la qualité nutritionnelle des aliments. Depuis 20 ans, plus de 60 artisans passionnés ont déjà été récompensés pour leurs recettes alliant goût, santé, saveurs et équilibre nutritionnel.

Comme l'année dernière le Chef Thierry Marx présidera le jury des 4 catégories mises à l'honneur : « **recettes sucrées** », « **recettes salées** », « **recettes à emporter** » et « **recettes à conserver** ».



Recettes sucrées



Recettes salées



Recettes à emporter



Recettes à conserver

Plusieurs étapes au programme de cette 22^{ème} édition du Prix Goût et Santé MAAF des artisans

- **Jusqu'au 30 avril 2024 : inscriptions**

Pour participer à cette 22^{ème} édition du Prix Goût et Santé MAAF, il suffit de se rendre sur le site www.prix-gout-sante.fr avant le 30 avril 2024 minuit. Les inscriptions se font uniquement en ligne et sont ouvertes à tous les artisans dont le profil correspond à certaines conditions (*)

- **Juin 2024 : sélection des 12 finalistes**

Les créations culinaires des candidats seront examinées par un pré-jury en juin prochain. 12 artisans (3 par catégorie) seront sélectionnés pour participer à la Grande Finale du concours en 2024 à Paris, dans l'école de Thierry Marx : Cuisine Mode d'Emploi(s).

- **Octobre 2024 : finale et cérémonie de remise des Prix**

Lors de cette finale, chacun des candidats réalisera sa recette, la présentera et expliquera la démarche de son élaboration, la fera déguster au jury et répondra à ses questions.

Le jury, composé de professionnels du monde de la **santé**, de l'**artisanat**, des métiers de l'**alimentaire** et de représentants de la **presse spécialisée**, désignera **1 lauréat** dans chaque catégorie, selon des critères de goût, de créativité et de qualités nutritionnelles.

Chacun des 4 artisans lauréats recevra un chèque d'un montant de 5 000 €.

Comment faire concourir son artisan préféré et devenir « Dénicheur de Talent » ?

Chacun peut pré-inscrire son artisan préféré au Prix Goût et Santé MAAF à l'adresse suivante <https://www.prix-gout-sante.fr/denicheur.php>

Afin que l'inscription soit validée par MAAF, l'artisan concerné doit compléter le dossier de candidature.

Si le dossier de son artisan préféré est retenu, chaque dénicheur de talent sera récompensé par :

- **Un panier gourmand d'une valeur de 75 €** si son artisan préféré valide son inscription ;
- **2 places VIP pour assister à la Grande Finale du Prix en octobre 2024** qui aura lieu dans l'école de cuisine de Thierry Marx (transport et nuit d'hôtel compris) si son artisan préféré est sélectionné pour la finale du Prix ;
- **Un dîner d'exception d'une valeur de 600 €** (valable pour 4 personnes) si son artisan de talent est lauréat.

(*) Conditions d'inscription :

*Exercer un métier dans le secteur de l'alimentaire en France (Métropole et DOM-TOM)
Être inscrit au Répertoire des Métiers auprès d'une Chambre de Métiers et de l'Artisanat*

Avoir mis en œuvre, dans le choix des composants de ses produits et dans leur processus de fabrication, une démarche visant à supprimer ou atténuer des facteurs de risque (sucres, graisses saturées, sel, agents favorisant le cholestérol, l'hypertension, le diabète, ou d'autres pathologies) ou cherchant à mettre en valeur des ingrédients prévenant certaines maladies ou assurant une meilleure qualité de vie tout en maintenant un niveau élevé de qualité nutritionnelle et gustative.

